

DIAGORA - Labège
Technopole De Toulouse Sud-Est
Rue Pierre Gilles de Gennes - BP 71907
31319 LABEGE CEDEX

PLAN D'ACCÈS

Venir en voiture

PROVENANCE DE BLAGNAC AÉROPORT,
prendre la direction Montpellier/Tarbes
Périphérique sortie 19/Le Palays

**PROVENANCE DE GARE SNCF TOULOUSE-
MATABIAU, DE BORDEAUX (A62), DE TARBES
(A64),**

D'ALBI (A68), D'AUCH,
prendre direction A61 Montpellier
Périphérique sortie 19/Le Palays

EN PROVENANCE DE MONTPELLIER (A61),
prendre péage Toulouse Centre, puis 1^{re} sortie Le Palays/Labège Innopole.

Venir en métro + bus

METRO LIGNE B + BUS LIGNE 79

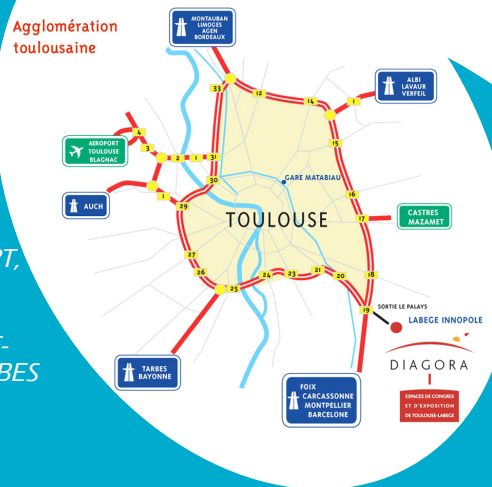
Prendre le métro ligne B en direction de Ramonville (terminus).
A Ramonville, prendre le bus 79. Descendre à l'arrêt De Gennes devant DIAGORA.

METRO LIGNE B + BUS LIGNE 107 :

Prendre le métro ligne B en direction de Ramonville. Descendre à l'arrêt
Université Paul Sabatier. Prendre le bus 107. Descendre à l'arrêt
De Gennes devant DIAGORA.

Plan et horaires sur : www.tisseo.fr

Agglomération
toulousaine



C
O
L
L
O
Q
U
E

L'ETUI-REHS*



et les confédérations syndicales françaises



vous invite

**Mardi 25 Septembre 2007
de 9 h à 16 h
DIAGORA LABEGE**

**SANTE
SECURITE :
DES EXIGENCES
FORTES !**

* **ETUI-REHS : Institut Européen SANTE -SECURITE,**
Institut de la Confédération Européenne des Syndicats (CES),
réunis des experts syndicalistes de 25 pays, il assure des missions de
support et d'expertise pour la CES en matière de sécurité, hygiène et pro-
tection de la santé sur le lieu de travail ainsi que dans le cadre des travaux
de normalisation européens. Il anime des réseaux d'experts syndicaux
sur différents sujets, réalise des études et des recherches, et organise des
conférences et séminaires ainsi que des formations spécifiques.
Le département Santé-Sécurité assure un rôle d'expertise auprès des
instances européennes traitant des aspects liés à l'environnement
du travail, et assure un suivi de l'élaboration, de la transposi-
tion et de l'application de la législation communautaire
dans ce domaine.

Voir aussi : www.hesa.etui-rehs.org

Contacts et inscriptions :

Comité Régional CGT-Midi-Pyrénées

Tél. 05 61 23 35 52 - e-mail : cgt.crimp@wanadoo.fr

En partenariat :



La santé et la sécurité au travail -qui ne s'opposent pas à la santé et à la sécurité de la population qui réside dans l'environnement des sites d'activité industrielle se construisent d'abord dans l'espace de l'entreprise. Elles sont dans un contexte de conditions de travail dégradées, les principales préoccupations des salariés-es. Aussi le mouvement syndical doit-il prendre en charge ces enjeux et ces exigences de travailler en toute sécurité.

Ce colloque, qui réunit, des syndicalistes venus de plusieurs confédérations et pays d'Europe, ambitionne de réfléchir ensemble, d'échanger les expériences de démarche syndicale et de droits sociaux gagnés.

La santé et la sécurité au travail : quels sont les principaux facteurs humains et organisationnels dans l'entreprise qui contribuent à les infléchir, quelle hiérarchisation en lien avec les lieux de décisions, et leurs interactions.

Santé et sécurité au travail : quelle utilisation des droits existants et quels nouveaux droits à conquérir. En partant d'un état des lieux critique des outils juridiques qui concourent à la santé et à la sécurité au travail, la table ronde syndicale permettra de dégager des perspectives de nouveaux droits susceptibles de renforcer et de généraliser une dynamique d'amélioration, en tenant compte, en particulier, des réorganisations du système de production et du rôle des institutions européennes.

9 h 00
accueil, bienvenue

9 h 30
Santé-Sécurité Industrielle
Stéfano BOY,
responsable du Réseau Normalisation, Etui-REHS

10 h 00
Santé et Sécurité :
Les facteurs humains et organisationnels :
Bernard DUGUE
Sociologue ICSI

10 h 30
Expériences françaises d'analyse
et d'évaluation des risques
J.L. Machut
syndicaliste Français
Témoignages de délégués

14 h 30
Santé et sécurité au travail :
droits existants et droits à conquérir !
Guy BARATHIEU,
Maître de conférence de droit IPST

15 h 00
Table Ronde syndicale :
confédérations syndicales
et fédérations syndicales européennes

16 h 00
Débat et conclusions

P
R
O
G
R
A
M
M
E